

Délibération n°2025_DEL_123

Objet	Finances : Affectation définitive des résultats de clôture 2024 – Budget Annexe – Zones d’activités économiques
Nomenclature de l’acte	7.1 Décisions budgétaires

Nombre de membres en exercice : 41
 Nombre de présents : 40
 Nombre de votants : 40
 Date de la convocation : 24 juin 2025

Le 30 juin à 19h00,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes « L’Farto » de Massingy (74150), sous la Présidence de M. François RAVOIRE, Président.

Présents :

DUMONT Patrick, ROUPIOZ Sylvia, BASTIAN Patrick, LOMBARD Roland, KENNEL Laurence, CHASSAGNE Eric, DAUNIS Christiane, FAVRE Jean-pierre, BLOCMAN Jean-Michel, VIBERT Martine, CHAUVETET Béatrice, LABORIER Edwige, BERNARD-GRANGER Serge, BOICHET-PASSICOS Christine, CLEVY Yannick, CROENNE Astrid, ABRY Michel, AUGUSTIN Laëtitia, DEPLANTE Serge, STABLEAUX-VILLERET Marie, PERRUISSET Claude, MONTEIRO-BRAZ Miguel, BONANSEA Monique, TURK-SAVIGNY Eddie, PERISSOUD Jean-François, TRANCHANT Yohann, BOUCHET Geneviève, BISTON Sylvain, MUGNIER Joël, RAVOIRE François, PAILLE Françoise, DERRIEN Patrice, VENDRASCO Isabelle, GIVEL Marie.

Absents/Excusés :

- M. DULAC Christian qui a donné pouvoir à M. DEPLANTE Serge
- M. TRUFFET Nicolas qui a donné pouvoir à MME AUGUSTIN Laëtitia
- M. VIOLLET Michaël qui a donné pouvoir à MME CHAUVETET Béatrice
- MME CHARVIER Florence qui a donné pouvoir à M. BERNARD-GRANGER Serge
- MME GALMICHE Maude qui a donné pouvoir à MME LABORIER Edwige
- M. TAMRI M’hamed qui a donné pouvoir à M. ABRY Michel
- MME ZAMPARO Justine

M. Jean-François PERISSOUD a été élu secrétaire de séance.

Rapporteur : MME Marie GIVEL, Vice-présidente

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales qui fixent les règles de l'affectation des résultats ;

Vu la délibération 2025_DEL_107 en date du 30 juin 2025 du conseil communautaire portant sur le compte de gestion 2024 du budget Zones d'activités économiques ;

Vu la délibération 2025_DEL_115 en date du 30 juin 2025 du conseil communautaire portant sur le compte administratif 2024 du budget Zones d'activités économiques ;

Considérant que les résultats de clôture 2024 identifiés au Compte Administratif 2024 et confirmés par le compte de gestion 2024 sont conformes aux résultats provisoires qui ont fait l'objet d'une reprise anticipée au Budget Primitif 2025 par délibération 2025_DEL_061 du 31 mars 2025 du conseil communautaire ;

Vu l'exécution de l'exercice 2024 du budget Zones d'activités économiques ;

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	4 789 814,74	4 631 503,39	-135 920,22	A1 -294 231,57
Investissement	2 313 463,08	2 313 463,08	(2) 0,00	A2 0,00
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	2 476 351,66	2 318 040,31	(3) -135 920,22	A3 -294 231,57

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	-294 231,57
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	-294 231,57

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'affectation définitive des résultats 2024 qui ont par ailleurs fait l'objet d'une reprise anticipée au budget primitif 2025 par délibération 2025_DEL_061 du 31 mars 2025 ;
- **REPORTE** à la section de fonctionnement un résultat déficitaire consolidé de 294 231,57 € ;

Se décomposant comme ci-après :

Section de fonctionnement

<u>Déficit</u>	<u>Montant</u>	<u>Excédent</u>	<u>Montant</u>
Ecoparc de Madrid à Rumilly	754 872,27 €	Balvay / Champs Coudions à Rumilly	654 614,73 €
UAZ à Vallières Sur Fier	64 469,65 €		
Hauteville sur Fier	3 188,54 €		
Marcellaz-Albanais	5 420,53 €		
Martenex	67 637,55 €		
Les Grives	4,43 €		
Nouvelles zones	53 253,33 €		
Total	948 846,30 €	Total	654 614,73 €

Données conformes à la délibérations **2025_DEL_060** du **31 mars 2025**.

Le secrétaire de séance,


Jean-François PERISSOUD

Le Président,


François RAVOIRE



Délibération transmise en Préfecture le : 15 JUL. 2025

Délibération publiée le : 15 JUL. 2025